



Le sport et les APSA dans les formations d'enseignement supérieur en débat / Jour 1 - 10h30 à 12h30

- **Quels enjeux sociaux, éducatifs et donc politiques pour le sport et les APSA ?**
- **Ceci après 15 ans de réformes et de sous-investissement à l'université qui disloquent et affaiblissent sans le dire l'ESR ! Comment maintenir le service public de l'ESR dont celui du sport dans toutes ses dimensions (démocratisation et formation complète et équilibrée, formation aux métiers et recherche)**
- Cette séquence sera introduite par **Christian Vivier**, historien, professeur des universités et ancien président de la Société française d'histoire du sport. Il sera accompagné de Jean Nicolas Renaud directeur du département Sciences du Sport et Education Physique (2SEP) de l'ENS de Rennes, historien du sport et de l'éducation physique (pilote de l'Ecrit1 du CAPEPS entre 2018 et 2022). Ils interviendront sur « un État providence » qui s'était engagé fortement dans des politiques publiques, sur le sport à l'université en particulier avec la loi Faure (1968), donnant lieu aux créations de structures, UER -EPS) et SUAPS, dotées de missions propres. Mais celles-ci se trouvent percutées par une combinaison de mesures et logiques politiques défavorables depuis des années au service public de l'ESR : la LRU, une politique d'austérité (moins de dépenses publiques par étudiant.e à l'université), le new management public, ... Tout ceci plaçant l'université dans un processus de mise en concurrence et impactant chaque structure et personnel dans ses missions.
- Cette intervention sera suivie par celle **de l'ARIS**, portant sur les enjeux actuels au sein des STAPS de formation à et par les Pratiques Physiques Sportives et Artistiques (PPSA), et de recherche. Cette intervention pointerait 3 constats et des enjeux :
 - La fragilisation sur plusieurs axes de la mention Éducation et Motricité qui est la filière historique/identitaire pour les STAPS amenant au Master Meef EPS (ou PE), préparant aussi au concours du CAPEPS.
 - Les enjeux autour de la 74^{ème} section (pluridisciplinaire) et la place des recherches en SHS, en sciences de l'intervention et particulièrement sur les PPSA.
 - De même, les pratiques et contenus en SUAPS sont impactés par les objectifs politiques assignés aux sports (cohésion sociale, santé, lutte contre la sédentarité, bien-être), sans oublier l'arrière-plan du contexte des JOP 2024 ; cette approche de promotion du sport, objet non défini, se fait-elle au détriment d'une approche réflexive (universitaire) de développement moteur et personnel des étudiant.es dans et par les APSA ?
- Puis il y aura une intervention par vidéo de D. Bouthier (20 minutes) répondant à 2 questions qui lui ont été posées :
 - 1/ La valeur formatrice de la pratique sportive en général.
 - 2/ À quelles conditions une pratique sportive à l'université à une valeur universitaire ?
- Ensuite nous ferons un élargissement de la focale du sport à celle de l'université dans son ensemble par une intervention de Anne Roger co secrétaire générale du SNESUP -FSU sur les effets des réformes touchant l'ESR.
- Puis Annabelle Allouch, chercheuse associée à Sciences Po, maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Picardie-Jules Verne interviendra sur parcoursup et la démocratisation de l'ESR.
- Nous terminerons par quelques questions et échanges entre les intervenant.es.